

■ DIRAC

Elus et maître d'œuvre visitent le chantier de la nouvelle école

En fin de conseil, l'architecte bordelais a présenté «l'école du futur» qui ouvrira à la rentrée 2015. Avant une visite sur le terrain.



L'architecte bordelais Aaron Poole (de face) a présenté in situ aux élus les concepts qu'il a retenus pour la création de la nouvelle école du futur et du développement durable de Dirac. Photo Cl

Le conseil municipal de Dirac, mercredi, a été volontairement avancé pour permettre d'abord de traiter les points à l'ordre du jour puis ensuite de laisser la parole à l'architecte soumissionné, maître d'œuvre de la nouvelle école, pour qu'il puisse présenter aux élus sa conception architecturale, en salle puis in situ. Après avoir épuisé l'ordre du jour, Alain Thomas, le maire, a rappelé la genèse de l'école du futur, afin, dit-il, que «tous les élus, nouveaux et anciens, aient le même niveau de connaissance sur le dossier». Ajoutant que «cette école sera bien à l'intersection de l'espace intergénérationnel regroupant l'Ephad Clairbois et l'école d'arts

intercommunale». Aaron Poole, l'architecte du cabinet bordelais SL&P, a insisté dans son exposé sur l'aspect volontairement contemporain du bâtiment de la nouvelle école qui «respecte l'histoire du lieu et se libère dans les matériaux». Et l'architecte de conclure: «L'ambiance chromatique sera la signature de l'école de Dirac.» Avant de se rendre sur le chantier, le maire a annoncé l'ouverture de la nouvelle école à la rentrée 2015. Quant à l'école d'arts intercommunale, contiguë au bâtiment scolaire, elle devrait être opérationnelle en janvier prochain, avec une possible extension vers une résidence d'artistes.

Denis BIOJOUT

Les autres points

■ **Droit de passage.** Une convention de droit de passage aux abords de la nouvelle école a été validée, moins une abstention.

■ **Subvention.** Une autorisation a été donnée au maire de solliciter des subventions au titre du FDAC 2014 et des amendes de police pour financer la réfection de la voirie du bas de la Reinerie au stade, ce qui pourrait représenter 25% du coût estimé à 100.000€.

■ **Noms de rue.** Des modifications de dénomination de voies communales intégrant des lieux-dits comme adresses principales ont été validées, à la demande de La Poste.

■ **Dotations de l'Etat.** Une motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des maires de France) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat a été votée à l'unanimité.

■ **Calitom.** Armand Beau a été nommé référent Calitom.

Une exposition le 11 novembre

Dans le but d'organiser une exposition dans la semaine du 11 novembre, la commune recherche des témoignages et des documents, sur tout type de supports, concernant la vie de la commune de Dirac et des Diracais pendant les quatre

années de la Grande guerre. Et elle lance un appel à toutes celles et tous ceux qui détiendraient des informations sur les 24 Diracais morts pour la France, inscrits sur le monument aux morts. Le contact en mairie est le correspondant Défense.